

**Fournitures scolaires et internat
nécessaires et obligatoires - 4^{ème} et 3^{ème}**

Pour vous permettre de ne rien oublier lors des sessions à la Maison Familiale, voici une liste de ce que vous devez apporter :

Pour l'internat

Le sac de voyage ou la valise doivent être munis d'une fermeture à clef ou d'un cadenas.

- une paire de draps (90) **ou un duvet avec drap housse** Prévoir quelques médicaments de base en autogestion (mal de tête, toux ...)
 - un traversin ou un coussin avec sa housse
 - tenue pour dormir **IMPORTANT** : pas de vêtements déchirés, indécents ...
 - nécessaire de toilette
 - linge de rechange
 - un sac à dos pour le transport des affaires de douche
- L'établissement ne peut délivrer aucun médicament (certains traitements peuvent être conservés au réfectoire, mais sous la responsabilité de l'élève).**

Pour les cours

- votre sac, stylos, règle, compas, équerre, crayons de couleur, rapporteur, gomme, taille crayon, perceuse, roller de correction (souris), surligneurs (5 ou 6) ...
- machine à calculer (type : collègue)
- copies doubles + copies simples quadrillées, grands carreaux, perforées, 21x29,7
- 1 répertoire 17x22 (si ancien élève, conserver le répertoire de 4^{ème})
- 1 classeur à levier 21x29,7, dos \approx 4,5 cm + 2 x 6 intercalaires + pochettes plastiques
- 3 cahiers de brouillon
- 6 cahiers 24x32, grands carreaux, 96 pages
- 1 clé USB (2Go mini) étiquetée au nom de l'élève qui restera au sein de l'établissement pendant l'année scolaire (B2I)
- un dictionnaire de français format poche + un dictionnaire bilingue format poche (français/anglais) de chez Robert and Collins
- 1 chemise à rabat avec élastique

Les cutters et les correcteurs liquides (blanc) sont interdits.

Pour le sport

- ✓ Tenue et chaussures de sport

Un certificat médical est indispensable pour toute dispense.

Pour les stages en entreprise

- ✓ Prévoir une tenue adaptée (demander conseil au maître de stage).

Divers

- ✓ Photocopie des certificats de vaccination (**pour les nouveaux élèves seulement**)

Le téléphone portable ne peut pas être considéré comme une calculatrice.

Le matériel scolaire est obligatoire et devra être conservé en bon état tout au long de l'année afin que chaque élève puisse travailler dans de bonnes conditions, sans emprunter celui d'un camarade.

Tout élève venant à la Maison Familiale sans son matériel scolaire retournera à son domicile pour le récupérer. Chaque élève est responsable de ses affaires personnelles.